

Le personnel de soutien du Conseil scolaire

Personnel de soutien non enseignant

Ces personnes, parfaitement formées, offrent des services de soutien spécialisés.

1. Agents de liaison multiculturelle (*Multicultural Liaison Workers* ou *MCLW*)

- Ces agents de liaison connaissent parfaitement le système public d'enseignement et sont bien au courant de tout ce qui touche à l'intégration culturelle et aux communications interculturelles.
- En pouvant offrir leurs services en plusieurs langues, ils aident les élèves et les parents à bien comprendre le système public d'enseignement et à s'adapter à la vie et à l'apprentissage dans leur nouveau milieu.
- Ces agents assistent le personnel scolaire dans l'évaluation des besoins des élèves d'anglais langue seconde (ALS) et élaborent des programmes répondant aux besoins d'élèves issus de milieux très divers.

2. Programme des agents d'intégration dans les écoles (*Settlement Workers in Schools* ou *SWIS*)

- Les agents d'intégration dans les écoles travaillent directement avec les familles d'immigrants ou de réfugiés et avec leurs enfants d'âge scolaire.
- Ils aident les familles dans leurs efforts d'adaptation et d'intégration à leur nouvelle communauté, à leur nouveau logement et à leur nouvelle école.

3. Agents de liaison avec les écoles (*School Liaison Officers* ou *SLO*)

- Les agents de liaison avec les écoles sont des policiers, membres de la force de police locale.
- En règle générale, un agent ou une agente partage son temps entre plusieurs écoles.
- Ces agents offrent des programmes touchant à la sécurité, à la législation et au rôle des policiers dans la communauté.
- Ils mettent l'accent sur la prévention du crime et enquêtent sur les activités illégales éventuelles.

4. Infirmières scolaires

- Les infirmières scolaires aident les élèves qui éprouvent des problèmes de santé d'ordre physique ou émotionnel.
- Elles suivent les élèves atteints d'états pathologiques reconnus.
- Elles peuvent orienter les élèves vers les ressources communautaires appropriées.
- Elles coordonnent les ressources de la salle de premiers soins de l'école.
- Elles animent, seules ou avec d'autres, des cours ou des ateliers portant sur des questions de santé et destinés à des groupes d'élèves.

VSBC

“District Support Staff”

[French]

Cette brochure fait partie d'une série commanditée par le programme *Travailleurs(euses) d'Etablissement dans les Ecoles* de la Commission Scolaire de Vancouver et produites par un collectif de professeurs d'anglais langue seconde (ALS) et par l'équipe des *Travailleurs(euses) de Liaison Multiculturelle* de la Commission Scolaire de Vancouver.



Ce programme a été rendu possible grâce à une contribution financière du Gouvernement du Canada et de la province de Colombie-Britannique.

Le personnel de soutien du Conseil



Qui sont-ils ? Quelles sont leurs responsabilités ?

Le personnel de soutien du Conseil scolaire



Les personnes qui travaillent avec vos enfants et leurs professeurs font en sorte que tous les élèves de l'école que fréquentent vos enfants puissent développer leurs compétences au mieux de leurs capacités dans un environnement sûr et accueillant. Cette brochure décrit les rôles de certaines de ces personnes qui, par leur formation spécialisée, apportent leur appui aux élèves et aux professeurs.

Personnel de soutien rattaché au Conseil scolaire

Il s'agit de professeurs et d'autres employés de soutien spécialement formés affectés généralement à plusieurs écoles. Ces personnes travaillent en étroite collaboration avec le personnel de l'école et contribuent à l'élaboration de programmes spéciaux destinés aux élèves.

Le personnel de soutien rattaché au Conseil scolaire comprend :

1. Les enseignants ressources du Conseil scolaire (*District Resource Teachers ou DRT*)

- Les enseignants ressources du Conseil scolaire travaillent avec les professeurs pour adapter et modifier les diverses ressources afin de mieux les faire correspondre aux besoins des élèves ayant des besoins spéciaux comme les élèves malvoyants ou malentendants, les élèves éprouvant des problèmes d'apprentissage ou les élèves montrant des troubles de comportement.

2. Orthophonistes et spécialistes des troubles du langage

- Il s'agit de spécialistes exerçant dans le domaine de la rééducation et du développement du langage.
- En collaboration avec les professeurs, ils évaluent le développement du langage des élèves et, le cas échéant, suggèrent des mesures réparatrices.

3. Psychologues scolaires

- Les psychologues scolaires, de par leur formation, évaluent les élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage. Cette évaluation a pour nom *évaluation psycho-éducative*.

- Ils collaborent avec les professeurs pour déterminer les besoins en matière d'évaluation et, en fonction des résultats, formulent les recommandations nécessaires.

Équipes scolaires-communautaires (*Community School Teams ou CST*)

Les équipes scolaires-communautaires sont formées d'un coordonateur, d'un professeur, d'un travailleur des services à la jeunesse et à la famille et d'un programmeur. Ces équipes travaillent avec les élèves du primaire et du secondaire. Elles apportent un soutien pédagogique et émotionnel aux élèves et à leurs parents.

1. Coordonateur de l'équipe scolaire-communautaire

- Les coordonateurs établissent des partenariats avec les écoles.
- Ils déterminent avec l'école et les groupes communautaires les programmes permettant de satisfaire au mieux les besoins de l'école et de la communauté.
- Ils organisent des programmes parascolaires pour les élèves et assistent le personnel de l'école dans la mise en place de projets spéciaux.

2. Professeur membre de l'équipe scolaire-communautaire

- Ces professeurs aident les élèves dans leur passage de l'école primaire à l'école secondaire.
- Ils peuvent apporter un appui pédagogique intense aux élèves sur une base individuelle ou en groupe.

3. Travailleurs des services à la jeunesse et à la famille (*Youth and Family Worker ou YFW*)

- Ces travailleurs ont été formés pour répondre aux besoins sociaux et émotionnels des élèves.
- Ils travaillent souvent avec des élèves qui, sans cela, ne bénéficieraient d'aucune forme d'appui.
- Ils travaillent avec les élèves et les familles en dehors des salles de classe.
- Ils aident directement les élèves et les familles et peuvent établir des liens avec l'école, la communauté scolaire et des agences extérieures.

4. Programmeur des équipes scolaires-communautaires

- Ces programmeurs travaillent avec les coordonateurs pour superviser les programmes dans les écoles.
- Ils forment également les élèves des dernières années du secondaire désireux d'aider leurs condisciples du cycle primaire dans le cadre de programmes qui ont lieu à l'heure de midi ou après les cours.

